

Image not found or type unknown



Vente bloquée et compromis signé

Par **sweeping1313**, le **12/06/2021** à **23:47**

Bonjour,

j'ai signé un compromis de vente en copro il y a un mois (je suis le vendeur), l'acheteur a versé la somme du séquestre mais pas les provisions sur frais de 600 euros.

Du coup mon notaire me dit que son délai de rétractation n'a pas encore commencé. Mon vendeur me dit qu'il n'a pas le pré état daté alors que bien entendu tous les documents demandés par la loi ALUR ont été fournis à mon notaire avant le compromis.

Il ne semble pas disposé à payer ces frais et la vente semble coincée sans recours à part me retirer sans compensation.

Merci de votre aide